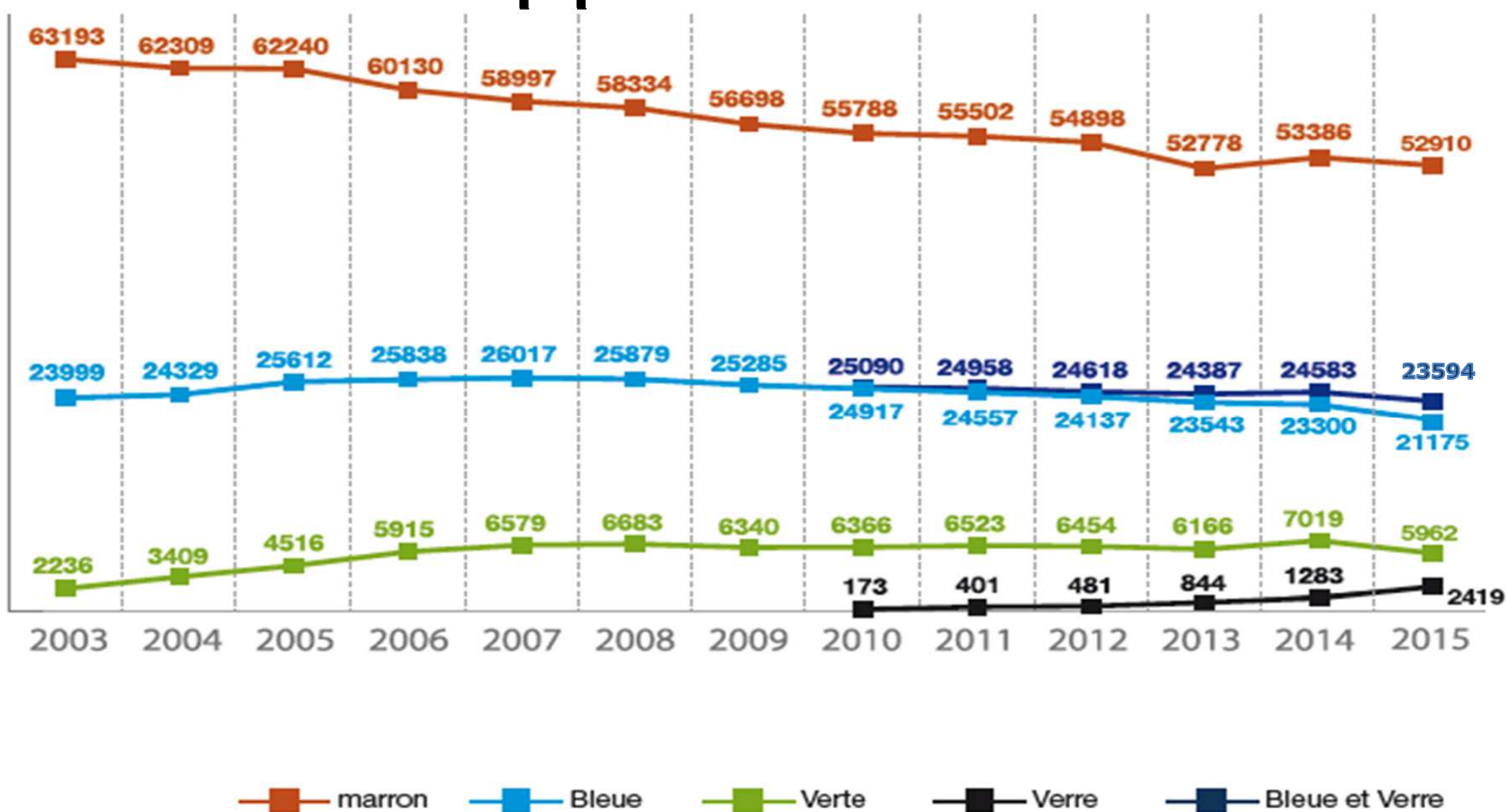


# Conseil Communautaire 3 novembre 2016

Rapport annuel 2015  
sur le prix et la qualité du service  
public d'élimination des déchets



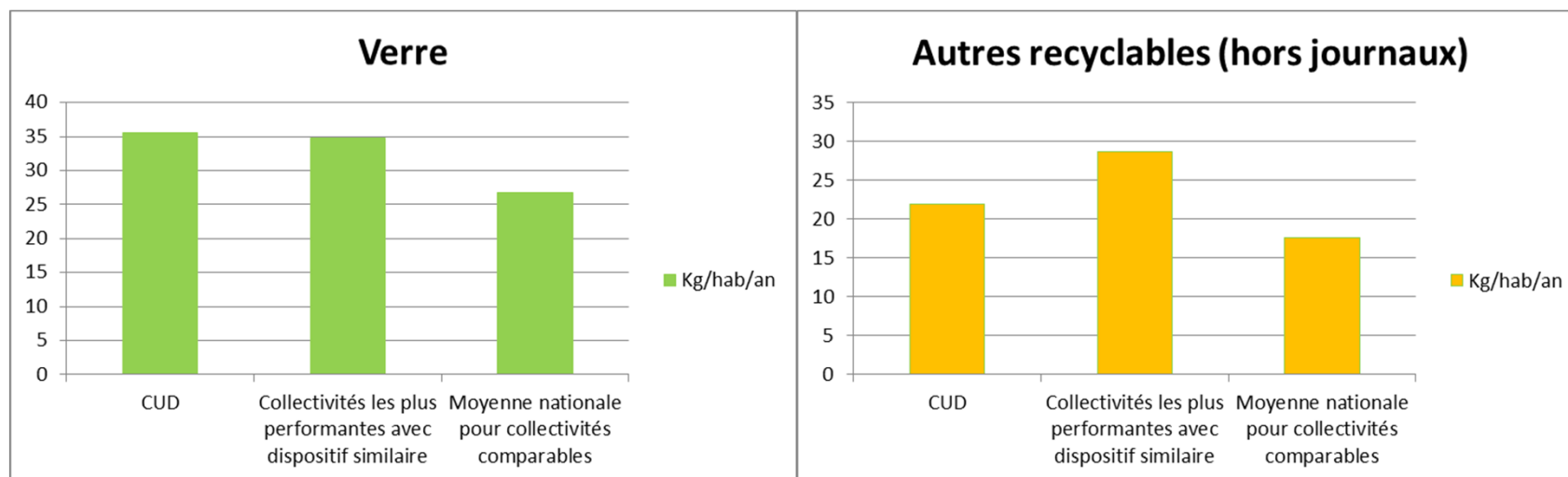
# Evolution du tonnage collecté PaP et Apport Volontaire



Le transfert progressif du verre vers les PAV ne compense pas la baisse du tonnage de recyclables collecté



# Des résultats globalement bons



Nos résultats sont supérieurs à la moyenne des collectivités comparables



# Evolutions des dépenses



■ Évolution globale des dépenses du service  
(réf. Compte administratif)

	2013	2014	2015	Variation 2014/2015
Dépenses d'investissement	6 748 147 €	6 241 000 €	6 209 026 €	- 0,51 %
Dépenses de fonctionnement	29 903 646 €	30 855 642 €	30 757 658 €	- 0,32 %

NB : > les **dépenses d'investissement** comprennent,  
 outre les dépenses d'équipements : les dépenses financières  
 (remboursement en capital de la dette) et les opérations d'ordre  
 > les **dépenses de fonctionnement** s'entendent rattachements compris  
 et englobent les charges salariales.



# Les recettes du Compte Administratif

Nature du financement du service	Montant	Part
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	27 024 282 €	78,51 %
Subventions, participations	3 335 411 €	9,69 %
Subvention équilibre 2015	131 249 €	0,38 %
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères	191 206 €	0,56 %
Déchets des services techniques des communes et autres établissements publics (facturation déchèteries)	562 092 €	1,63 %
Ventes de produits résiduels	218 023 €	0,63 %
Produit d'élimination des déchets (douanes)	39 944	0,12 %
Autres ventes de produits finis (électricité CVE)	2 216 235 €	6,44 %
Remboursement sur charges de personnel	69 268 €	0,20 %
Autres produits de gestion courante	35 488 €	0,10 %
Produits financiers	644 193 €	1,87 %
Produits exceptionnels	87 209 €	0,25 %
<b>Total</b>	<b>34 423 350 €</b>	<b>100 %</b>

A noter la très faible participation du budget principal de \* 0,38% \*



# Les principaux faits marquants de 2015

- Poursuite du déploiement des Points d'Apport Volontaire destinés à recueillir le verre

(Plus de 150 PAV installés sur les communes sur Bray Dunes, Dunkerque Rosendaël, Coudekerque Village, Cappelle La Grande, Armbouts Cappel)

- Mise en place d'une collecte à domicile des encombrants à la demande, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015

- Recrutement d'éboueurs et féminisation

(15 embauches dont deux femmes, un vivier de 20 personnes)

- Remise à plat des contrats de gestion de nos outils de traitement

(CVE/CVO et centre de tri pour mieux prendre en compte les problématiques de développement durable sur notre territoire et celles liées à la COP21)

